



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marché MI20

Le groupement RATP / SNCF Voyageurs dénonce la décision d'Alstom-Bombardier de retirer l'offre de Bombardier et se dit prêt à engager toutes les actions judiciaires en réaction à cette décision, au bénéfice des franciliens

jeudi 4 février 2021

Le groupement RATP / SNCF Voyageurs dénonce avec fermeté la décision d'ALSTOM-BOMBARDIER de retirer l'offre déposée par Bombardier Transport dans le cadre de son groupement avec CAF pour le marché de renouvellement des trains de la ligne B du RER.

Le groupement RATP/SNCF Voyageurs s'étonne du retrait de l'offre par ALSTOM-BOMBARDIER la veille d'une audience du Tribunal administratif censé, à la demande d'ALSTOM, se prononcer sur la viabilité de l'offre, sur la base des documents produits et échangés.

Le groupement RATP/SNCF Voyageurs se dit prêt à engager toutes les actions judiciaires à l'encontre d'Alstom-Bombardier, compte tenu de l'engagement pris par le groupement Bombardier/CAF lors de la remise de l'offre ferme.

Le groupement RATP/SNCF Voyageurs rappelle que, en confirmant sa dernière offre le 4 janvier, il y a un mois, le Groupement Bombardier/CAF s'est engagé à l'exécuter en cas d'attribution. Par son rachat de la société Bombardier Transport, Alstom a repris l'ensemble des contrats et engagements de l'entreprise.

S'agissant de l'offre elle-même, le groupement RATP/SNCF Voyageurs souligne qu'elle a été étudiée de manière extrêmement rigoureuse, en mobilisant toutes les expertises des deux entreprises sur ce sujet. A ce titre, le groupement dénonce les propos visant le sérieux du travail mené et les compétences des deux entreprises RATP / SNCF Voyageurs. Un cabinet externe, reconnu et indépendant a notamment procédé à une vérification économique et financière de l'offre avant l'attribution du marché, qui n'a pas conclu à une offre anormalement basse. Cet audit a été réalisé durant deux mois sur la base de l'analyse de plusieurs centaines de documents.

Enfin, le groupement tient à rappeler l'importance de ce marché pour les Franciliens et son client Ile-de-France Mobilités, qui finance l'intégralité des trains du RER B. La décision d'Alstom-Bombardier entrainerait un retard totalement inacceptable pour la livraison de ces 146 trains alors même que la ligne B du RER est la deuxième ligne de voyageurs la plus fréquentée d'Europe.

Contacts presse

RATP

Alexandre Gallet
01 58 78 37 37
servicedepresse@ratp.fr

SNCF Voyageurs

Aymeric Chassaing
06 01 92 26 08
aymeric.chassaing@sncf.fr